Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 18 octobre 2018

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 18 octobre à 18h30, en présence de M. VIGNON (maire), de Mme DIVERRES-CORRE (adjointe aux affaires scolaires), de Hervé GAUDIN (DDEN), des enseignants et des parents d'élèves élus. Sont excusés : M. LE MENS (adjoint aux travaux et bâtiments communaux), Mmes LANTZ, LE HIR, POHER, M. MOIRE.

Elections du 12 octobre :

9 parents ont été élus (la liste reste affichée sur la vitre du bureau de direction). A noter : une nette diminution de la participation: 29% au lieu de 39% l'an passé.

1-Vote du règlement intérieur de l'école :

Sans aucune modification, ce règlement est adopté à l'unanimité, il sera remis aux nouvelles familles de l'école lors des prochaines inscriptions et figurera sur le site de la commune dans le courant du mois de novembre. Pour le retrouver facilement, il suffit de taper : www.saint-urbain.com, puis rubrique Ecole/L'Ecole Communale/Règlement intérieur-Conseil d'Ecole.

2- Bilans de rentrée :

Au 3 septembre dernier, 196 élèves étaient inscrits pour 8 classes, effectif stable par rapport à l'an passé.

8 classes : 7 à un seul niveau et 1 à deux niveaux (PS1/PS2)

2 nouvelles enseignantes ont été nommées dans l'école en remplacement des 2 mutées : Annabelle Lehre, retournée à Pencran et Mélissa Kermarrec, mutée à Lothey.

Il s'agit de Nelly Jaffrennou (en CE2), venant de Hanvec et de Julie Laur (MS), en provenance d'Irvillac.

Nolwenn Prigent assure le tiers de décharge du directeur le mardi et presque tous les jeudis AM ainsi que le quart de décharge de Julie Laur le vendredi.

Marielle Bomer assure un temps complet d'AVS en CM2 auprès de 3 élèves.

Christine Fers assure également un temps complet auprès de 4 élèves en CM1, CE2, CE1 et CP.

Nous attendons l'arrivée d'un 3ème AVS qui devrait prendre en charge les élèves de CE2 et CM1 pour 24h, Christine Fers se concentrant alors sur les seules classes de CP et CE1.

Au niveau municipal, Claudine Autret reprendra à temps complet après les vacances de la Toussaint et le contrat de Cindy Jégou a pris fin le 19 octobre dernier.

Donc, à la rentrée de novembre, 6 agents communaux seront en poste à l'école au lieu de 7 l'an dernier, mais avec des horaires étendus pour certains d'entre eux.

A noter : depuis quelques semaines, 2 agents sont à l'accueil de la garderie du matin à 7h30 afin d'éviter tout retard à l'ouverture!

3- Projets:

Les enseignants ont souhaité, comme l'an dernier, équilibrer le nombre des sorties, afin que chaque classe puisse profiter de celles-ci. Comme les années passées, le souci principal sera de limiter la participation financière des parents, ceci ne pouvant bien évidemment se faire que grâce à la contribution de l'association des parents d'élèves (Animation Ecole). L'ensemble du projet se monte à environ 12 000 €. Rappelons que la municipalité aide également au transport des élèves (1500 €/an).

- * Piscine : 2 classes concernées en période 2 (CM1 et CE2). Les séances se dérouleront le mardi, du 20 novembre au 5 février.
- * Séances de voile (CM1): elles ont déjà eu lieu (du 18 septembre au 16 octobre)
- * Pratique théâtrale (CM1 et CM2): 24 heures d'intervention prévues de Frédéric Baron (Financement assuré par l'A.P.E.: 1400 €)
- * Voyage de 3 jours en Vendée (56 CM2 et CM1 concernés du 26 au 28 juin 2019 : coût estimé pour les familles : 90 €/enf)
- * J.M.F. (Jeunesses Musicales de France): 3 séances pour les CE2, CM1 et CM2, une pour les CP et CE1 et une pour les MS et PS (la CCPLD et les JMF financent une grande partie de celles-ci depuis 2 ans)
- * A ces activités, viendront s'ajouter le Festival du Court Métrage à Brest (7 classes : toutes sauf CM2), 2 classes à Océanopolis (CP et CE1), un spectacle de marionnettes à la salle Ty Kreisker pour les maternelles et les CP,

A l'occasion du budget de mars 2019, un projet de fabrication de jeux en bois avec l'association "La p'tite Fabrique" de Loqueffret a été établi, il concernerait 3 classes de l'école (CM2, CM1 et CE2) et se monterait à environ 3000 €.

Au final, les jeux fabriqués resteraient propriété de l'école et les enfants "constructeurs" en seraient sans doute plus respectueux.

Le directeur demande aux enseignants de préciser sur les notes d'information adressées aux parents le montant de la participation de l'APE pour chaque sortie.

4- Vivre ensemble et climat scolaire:

Suite aux problèmes rencontrés l'an dernier, des aménagements avaient été réalisés au niveau de la cour : surveillance doublée en élémentaire, médiateurs de cour circulant à trottinette sur les 2 temps de récréation. Depuis la rentrée, en maternelle, 2 personnes surveillent également la cour matin et après-midi : 1 enseignante et 1 ATSEM le matin et 2 enseignants l'après-midi.

D'après les retours du conseil d'enfants, ce n'est pas toujours le cas lors de la pause méridienne. Mme Diverres-Corre va étudier la question et essayer d'y remédier.

Des parents souhaitent l'intervention de la BPDJ dans l'école pour sensibiliser davantage les élèves au problème de la violence scolaire.

5- PPMS et exercice "Attentat-intrusion" du 18 octobre dernier :

Le jeudi 18 octobre, s'est déroulé l'exercice "Attentat-Intrusion", désormais obligatoire avant la Toussaint. L'adjudant Hotton, de Plougastel, référent sécurité de l'école était présent pour celui-ci et nous a apporté de précieux conseils pour améliorer la sécurité dans l'école. A 10h15, l'alerte a été déclenchée, par téléphone et au moyen de la voix à l'intérieur des locaux communs, car nous ne pouvions pas utiliser les signaux sonores déjà connus des élèves (sirène d'alarme pour l'évacuation et la corne de brume pour le confinement en cas de risques majeurs : tempête,...)

Les principaux constats suite au bilan de l'exercice :

- * Il faudrait prévoir des rideaux occultants sur les portes des classes de Maternelle (les enfants sont visibles de l'extérieur, même s'ils sont cachés au fond de la classe), ainsi que sur les vitres donnant sur le couloir dans les 3 classes (Puits de lumière pour GS et MS, vitres hautes pour PS1-PS2)
- * Un rideau sera à installer sur l'ouverture récemment créée dans les toilettes de la maternelle.
- * Les portes intérieures des classes du groupe BROSSOLO sont dépourvues de clés, il faudra régler

ce problème rapidement.

* La porte extérieure donnant accès au CM1, à la cantine des maternelles, ainsi qu'à l'appartement situé au-dessus de la classe devrait pouvoir être fermée à clé, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Il nous faudrait envisager également un signal général audible de toutes les classes au même moment. Des études de budget ont été faites.

En résumé de l'exercice, une classe a évacué les locaux pour se réfugier à la mairie et les 7 autres se sont confinées dans leur classe ou dans des locaux attenants.

8- Questions diverses :

* Projet ENIR (Ecole Numériques Innovantes et Ruralité) :

M. Vignon signale que le Conseil Municipal a pris une délibération pour solliciter le projet ENIR qui peut permettre de bénéficier de subventions pour équiper l'école en matériel informatique.

Le Conseil d'école approuve à l'unanimité ce choix qui sera validé au prochain conseil du 12 mars 2019 quand le projet complet sera rédigé.

* Conseil d'enfants : voir le compte-rendu affiché. Les nouveaux élus et leurs suppléants sont :

<u>CP</u>

Ilyana FLOCH Ugo GARGUILLO

Suppléants : Célestine LECARDONNEL et Romain SANQUER

<u>CE1</u>

Nina MOAL LAURENT

Yoni SIFOSE

Suppléants : Juliette JOSSO et Mathys LE GUEVEL

<u>CE2</u>

Lilie CAUGEN Simon LE ROY

Suppléants : Enora POHER et Yannistan ROPARS

CM1

Manon REBOUL- - OLLIEROU

Antonin BOULAY

Suppléants : Lilou GUEGAN et Noé MOAL

<u>CM2</u>

Louane JAFFRES
Gaël MOIRE

Suppléants : Enora QUEGUINER et Soann LENORMAND

- * **SIVURIC** : Comme tous les ans, 2 parents sont requis pour assister aux commissions de restauration du SIVURIC qui ont lieu 2 fois par an. Un appel aux volontaires est lancé. Daniel Gourmelon fera suivre aux parents élus du conseil la convocation, dès réception.
- * Contacts: Pour communiquer plus facilement avec les parents élus du conseil, nous vous rappelons l'adresse générique créée l'an dernier: conseil.ecole29800@gmail.com

 Par ailleurs, l'adresse mail de l'école est également à votre disposition pour toute demande ou interrogation: ec.02909195@ac-rennes.fr

PROCHAIN CONSEIL: Mardi 12 mars 2019